



Syndicat Intercommunal Mare et Libron Eau et Assainissement

BULLETIN D'INFORMATIONS ETE 2022



Station d'épuration en cours de réalisation

Commune de ROQUESSELS

✉ **si.marelibron@gmail.com**

Siège du Syndicat Intercommunal Mare et Libron : 10 place des Logis Verts 34 610 Saint Gervais sur Mare

☎ : **04 67 23 60 40**

Annexe administrative du Syndicat Intercommunal Mare et Libron : locaux de la mairie de Magalas 34 480 Magalas

☎ : **04 67 36 69 71**

Travaux en cours

Construction d'une station d'épuration en filtres plantés de roseaux de 200 Equivalent Habitants sur la commune de Roquessels

Les travaux ont débuté en Novembre 2021.

Ce projet d'un montant de : 486 500 € se décompose en 2 lots :

- ↳ Réseau d'assainissement de transfert : entreprise JEAN ROGER
- ↳ Construction d'un nouvel ouvrage épuratoire : groupement ISTEOP/TPSM/CABANEL

Subventions :

40 %



30 %



10 %



La station d'épuration sera mise en service au cours de l'été.

Démarrage de la réalisation des schémas directeurs d'eau potable et des eaux usées (2022-2024)

La gestion de l'eau et de l'assainissement doit répondre à des préoccupations croissantes en matière de qualité et de préservation de la ressource.

Depuis sa création, le Syndicat Mare et Libron s'est attaché à développer son service, à sécuriser ses ressources et à limiter la pollution des milieux naturels tout en poursuivant les investissements en cours engagés par les communes.

Dans la continuité du travail déjà effectué, le Syndicat Mare et Libron a souhaité se doter de Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement des Eaux Usées.

Démarrés au cours du mois de mai 2022 et d'une durée prévisionnelle de deux ans, les schémas directeurs fixeront les orientations stratégiques en matière d'assainissement et d'alimentation en eau potable avec les objectifs principaux suivants :

- Permettre à chaque commune d'être alimentée par une ressource en eau pérenne et assurer la sécurisation de l'alimentation en cas de dysfonctionnement majeur.
- Doter chaque commune d'un système d'assainissement collectif assurant le transport et le traitement des eaux usées afin d'éviter les nuisances pour les riverains et les milieux récepteurs.

En outre, les schémas directeurs permettront de renforcer la connaissance du fonctionnement actuel des réseaux et ouvrages, de déceler et expliquer les anomalies de fonctionnement et d'en appréhender les impacts sur la fiabilité des ouvrages, l'hygiène publique et les milieux naturels.

Les aménagements les mieux adaptés pour pallier aux dysfonctionnements actuels et futurs seront proposés à travers des grandes orientations d'investissements pour les 30 ans à venir, sur l'ensemble des communes du Syndicat Mare et Libron.

Montant projet eau potable : 458 621 €

Subventions :

Montant projet assainissement collectif : 510 639 €

50 %



30 %



Travaux à venir

Travaux de sectorisation et télésurveillance du réseau d'eau potable – phase 2

Le projet porte sur les communes situées sur le secteur Mare : Castanet le Haut, Graissessac, La Tour sur Orb, Le Pradal, Rosis, Saint-Etienne d'Estrechoux, Saint-Geniès de Varensal et Saint-Gervais sur Mare. L'objectif est d'améliorer le rendement et la connaissance du réseau d'adduction d'eau potable.

Les travaux de sectorisation ont débuté en 2018. La 1^{ère} phase était principalement axée sur l'unité de distribution d'eau potable de Fontcaude. Cette 2^{ème} phase porte sur les autres unités de distribution ainsi que sur la conduite principale.

Le projet est actuellement en cours de consultation.

Subventions : 30 %  50 % 

Mise aux normes et sécurisation de l'adduction d'eau potable du hameau de la Borie Nouvelle commune de Cabrerolles

Madame SAUR, Maire de Cabrerolles a découvert, lors de sa prise de fonction, que le hameau de la Borie Nouvelle n'était pas alimenté par le réseau public d'eau potable. Elle a aussitôt alerté le Syndicat sur les conditions sanitaires et atypiques du captage privé alimentant ce hameau. Celui-ci possède par ailleurs : une route neuve, un réseau de fibre optique et une station d'épuration.

Depuis ce signalement, le syndicat s'est vite penché sur le problème. Les services de l'Agence Régionale de Santé ont été informés et une distribution de bouteilles d'eau est maintenant mise en place. Les travaux seront réalisés dès que tous les financeurs auront statué sur leur participation.

Subventions : 30 %  20 %  30% en attente d'attribution 15/09/2022 

Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées sur la commune de Laurens : 1^{ère} tranche tronçon Sauvanes et Naubine

Le réseau d'assainissement est vétuste et fuyard. Il récupère une grande quantité d'eaux claires parasites notamment en période pluvieuse. Ces eaux surchargent les postes de refoulement à l'aval, ainsi que la station d'épuration. Ces débits importants réduisent aussi l'efficacité de la station d'épuration et des équipements, de plus ceux-ci favorisent la dégradation des conduites.

La réhabilitation de ces réseaux d'assainissement se décompose en 2 tranches : en 1^{er} lieu le tronçon Sauvanes et Naubine, puis le tronçon Libron et cave coopérative.

Subventions pour la 1^{ère} tranche : 30 %  50 % en attente d'attribution 27/10/2022 

Pour la seconde tranche, une réunion a eu lieu avec des délégués du syndicat dans les bureaux de l'Agence de l'Eau à Montpellier en avril 2022. Le projet de travaux, pour qu'il réponde aux objectifs de l'Agence de l'Eau, doit au préalable faire l'objet d'une étude hydraulique (démarrage en juin 2022).

Construction d'un nouvel ouvrage épuratoire en filtres plantés de roseaux de 100 EH au hameau Les Nieres commune de Saint Gervais sur Mare

L'acquisition de 2 terrains en vue de l'implantation de la station d'épuration est en cours car cette obligation de propriété foncière est nécessaire pour obtenir des aides.

Un avant-projet va être réalisé cette année et les dossiers de demande de subvention seront déposés en fin d'année.

Renforcement de l'alimentation en eau potable du secteur Libron

Une étude va être menée afin d'affiner les actions urgentes (distribution et stockage) à réaliser.

Prévention Estivale

L'été est là !



Nous faisons appel au bon sens de chacun en matière d'économie d'eau.
Chaque geste compte.



Arrosez votre potager « à la fraîche », le matin tôt ou le soir tard et contrôler le bon réglage de vos systèmes d'irrigation.



Lavez votre voiture dans une station de lavage. Elle dépollue et recycle l'eau.



Evitez une vidange de votre piscine et préconisez un recyclage de l'eau.



Contrôlez votre consommation et vos installations.

La négligence peut coûter cher :



INFORMATION IMPORTANTE – SECHERESSE

M. Le Préfet de l'Hérault a pris un arrêté en date du 20/06/2022 plaçant l'ensemble des communes du SI Mare et Libron en vigilance et préconisant une gestion économe de l'eau (limitation des usages entre 10h et 18h pour l'arrosage des pelouses, espaces verts publics ou privés, jardins d'agrément et espaces sportifs publics).

Cet arrêté est d'actualité au moment de la rédaction de ce bulletin.

Ces mesures sont applicables jusqu'à nouvel ordre. Elles pourront être actualisées en fonction de l'évolution de la situation.



Vous souhaitez en savoir plus sur notre fonctionnement, nos rendements, nos ouvrages?

Venez visiter notre page sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/collectivite/81732>

eaufrance



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE